



Mere d'enfant naturalisé à travers son papa

Par labico445

Bonjour , j'ai été naturalisé il y'a quelque mois , mon fils à également été naturalisé comme moi par décret, car il est né pendant ma demande de naturalisation en cours , du coup il est naturalisé automatiquement.

Ma question est ce que la mère de mon fils pourrais être naturalisé par le billet de mon fils ?

NB : nous ne somme pas marié et vivons ensemble et elle a actuellement un titre se séjour de 2 ans vie privée vie familiale et sans emploi.

Merci

Par benomar

voici Dans quels cas un enfant a le droit à la nationalité Française
[url=https://www.24x7press.com/2021/09/naturalisation-nationalite-francaise.html]https://www.24x7press.com/2021/09/naturalisation-nationalite-francaise.html[/url]

Par labico445

Bonjour , Merci pour votre réponse , mais votre lien ne ma pas servis , ma question n'est pas lié aux condition de naturalisations de l'enfant car il est déjà naturalisé comme expliqué dans mon premier message , ma question est est-ce que cet enfant déjà naturalisé par le billet de son père peut-il donner la nationalité à sa mère qui est etrangeres ?

Par benomar

Oh D'accord, Désolé;

Alors ceci n'est automatique que pour les personnes âgées. Voici ce qui dit la loi

Vous devez remplir toutes les 3 conditions suivantes à la date de votre déclaration :

Avoir plus de 65 ans

Être le père, la mère ou un autre ascendant direct d'un Français

Résider en France de manière régulière depuis au moins 25 ans

Voici le lien de la pré qui cite ça
[url=https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France#!/particuliers/page/F33430]https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France#!/particuliers/page/F33430[/url]